

Paris, le 10 Juin 1831.

M

J'ai l'honneur de vous donner avis que j'ai succédé à M^r J. Cluis dans l'Imprimerie Lithographique et Autographique, et la Fabrique de Registres, Place du Châtelet.

Cet Etablissement connu depuis 15 ans sous les rapports les plus avantageux, continuera de s'occuper exclusivement des Ecritures et Dessins relatifs au Commerce, au Barreau, à l'Administration et aux Arts. Circulaires, Prix-Courants, Factures, Têtes de lettres, Effets de commerce, Lettres de voiture, Adresses, Etats, Cartes, Plans, Affiches, Fac-simile &^o &^o il s'occupera aussi de la Fabrication perfectionnée des Registres pour l'ordre et la comptabilité.

Les Artistes qui ont jusqu'ici concouru à la prospérité de l'Etablissement, veulent bien me continuer le secours de leur talent.

Toutes les compositions lithographiques précédemment faites chez M^r J. Cluis sont devenues ma propriété, je me fais un devoir de soigner leur conservation, pour en opérer le tirage chaque fois qu'on voudra bien m'en adresser la demande.

Par mes soins et mon zèle je compte pouvoir répondre à la confiance dont on daignera m'honorer.

Je viens, M^r, en vous offrant mes services, vous prier de me continuer la faveur de vos ordres; la modération de mes prix et l'exactitude de mes expéditions obtiendront, je l'espère, votre approbation.

Aguez, M^r, l'assurance de ma respectueuse considération.

N^o M^r CHENAL, mon voyageur, très anciennement employé dans la maison, doit incessamment se rendre dans votre ville; il aura l'honneur de vous voir, veuillez lui réserver l'avantage de vos ordres.

P. S. L'extension de mes relations avec les s^{es} fabriques de papiers à lettres, me permet de vous offrir les qualités supérieures aux prix les plus modérés.

ARCHIVES
NATIONALES
Goy